

PAR LA POSTE

Le 26 novembre 2019

Objet : Demande d'accès à l'information | Réponse
N./d. : A1920-031

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information visant l'obtention des renseignements suivants;

- *Politique relative à la lutte contre la maltraitance du CISSS de Laval;*
- *Code d'éthique applicable aux employés;*
- *Le dernier rapport de visite du Conseil québécois d'agrément;*
- *Tous les plans d'actions mis en place par l'établissement afin de contrer les situations de maltraitance, et ce, entre 2012 et ce jour;*
- *Tous les rapports d'intervention auprès de patients en crise entre le 15 septembre 2018 et ce jour;*
- *Tous les rapports d'enquêtes internes ou documents relatifs aux processus d'enquêtes internes en lien avec une problématique de maltraitance au Centre Louise-Vachon;*
- *Tous les documents et/ou rapports émis par le Comité de gestion de risque du CISSS de Laval relativement à une situation de maltraitance au Centre Louise-Vachon;*
- *Tout rapport et/ou correspondance et/ou directive et/ou avis et/ou analyse et/ou note relativement à la gestion par votre établissement de la situation de maltraitance commise par certains employés envers des résidents du Centre Louise-Vachon.*

Vous trouverez ci-joint les documents accessibles que détient le CISSS de Laval et qui sont susceptible de répondre à votre demande. Veuillez noter qu'en vertu des articles 37, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* ainsi que les articles 17, 19 et 183.4 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, certains documents, ou sections de ces documents, ne sont pas accessibles.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Original signé

Isabelle Routhier, avocate

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

p.j. (5) documents